

» **BRUIT** Les turbines à vent perturbent les voisins à Saint-Brais (JU). Pro Natura Vaud s'inquiète aussi des nuisances des éoliennes.

PATRICK CHUARD SAINT-BRAIS (JU)

Elles se voient de loin sur la route de Delémont. Impossible de rater la bourgade de Saint-Brais (220 âmes) depuis que ces deux éoliennes la surplombent, telles des phasmes monstrueux aux pattes tournoyantes.

«Ces choses sont là depuis huit mois», soupire Pascale Hoffmeyer en touillant son café. «Quand le vent d'ouest arrive, on entend leur bruit. C'est insidieux, insupportable, elles nous réveillent en pleine nuit.» Aujourd'hui, la bise souffle sur les Franches-Montagnes. On n'entend rien au village. Il faut monter sur la colline pour entendre les pales fendre l'air. «Vouf... vouf...»

Cheveux longs et look d'artiste, l'ami de Pascale, Philippe Queloz, est un écolo convaincu. «Depuis toujours, précise-t-il. J'étais très favorable aux éoliennes. J'ai changé d'avis. Le bruit n'arrête pas, même avec la fenêtre fermée. C'est de la maltraitance!» Cet artiste conceptuel, dont la famille est implantée à Saint-Brais depuis des générations, n'imagine pas déménager.

Pascale Hoffmeyer a entamé un combat sur son blog\*. «Une partie de Saint-Brais est de notre avis. Beaucoup n'osent rien dire et les autres ignorent le bruit ou font semblant, dit-elle. C'est un peu la guerre au village.» Parmi les mécontents, Sandrine Queloz. Elle a bâti une villa à Saint-Brais il y a huit ans, avec son mari. «Je ne sais pas si on viendrait encore ici avec ces éoliennes», confie-t-elle.

L'unique bruit qui agace le maire de la commune, Frédy Froidevaux, c'est les récriminations des opposants. «On n'entend qu'eux!» se fâche l'élu. Lui qui appelait les éoliennes «nos deux magnifiques fleurs» devant les caméras de *Temps présent*, en avril, n'y voit que des avantages. Et ce



# «Ces éoliennes nous réveillent la nuit»

**GÉANTES** L'érection des éoliennes au-dessus du petit village de Saint-Brais, en novembre 2009, ont choqué certains habitants des Franches-Montagnes qui ne les imaginaient pas si hautes. La société promotrice, ADEV Windcraft, à Bâle, admet qu'elles sont trop proches du village. SAINT-BRAIS (JU), LE 22 JUILLET 2010



**Pascale Hoffmeyer et Philippe Queloz**, de Saint-Brais, souffrent du bruit des éoliennes qui surplombent leur village. «On ne l'imaginait pas avant», dit Pascale Hoffmeyer, sinon nous aurions fait opposition.»

sont de bonnes contribuables, «qui rapportent 10 000 francs de location par an et entre 5000 et 7500 francs par mois».

## «Elles ont bon dos!»

Le maire le concède quand même: oui, on les entend. Et même la nuit. «Je peux vous dire que quand les pales produisent des à-coups, c'est qu'un orage arrive. Mais on s'habitue. Il ne faut pas exagérer: certains ci-

toyens voudraient attribuer aux éoliennes un divorce ou une dépression... Elles ont bon dos!»

Les éoliennes de Saint-Brais se font entendre jusqu'à Bâle: Andreas Appenzeller, gérant de la société promotrice ADEV Windcraft, reçoit régulièrement des plaintes. «C'est souvent les deux mêmes plaignants, précise-t-il, en nommant Pascale Hoffmeyer et son ami. Evidemment, si on compare avec le silence qu'il y avait

avant, il y a une différence.» Si c'était à refaire? «Elles sont à 300 mètres de distance du village, la loi est respectée. Mais ce n'est sans doute pas assez, admet-il. Nous en tiendrons compte pour les prochaines implantations.»

## Une distance minimale

Les dames de fer de Saint-Brais produisent moins de 45 décibels et respectent les limites sonores. Mais la nuisance n'en est pas moins réelle. C'est l'un des chevaux de bataille de l'association Pro-Crêtes, à Neuchâtel: «Pour les machines de dernière génération, un minimum de distance de 1500 mètres permettrait d'éviter des nuisances», juge l'association.

C'est la distance minimale que préconise l'Académie française de médecine (en France la marge retenue est généralement de 500 mètres). Eux, ils ont «quinze ans d'éolien derrière. Mais on n'en tient pas compte en Suisse», se désolait récemment Florence Lattion, une opposante à l'extension du parc de Collonges (VS), dans *Le Nouvelliste*.

Même le conseiller national vaudois Roger Nordmann (PS), un des plus ardents pro-éoliens à Berne, estime qu'il «faut une distance minimale de 800 à 1000 mètres avec les habitations pour éviter des nuisances.» Distance d'autant plus importante que les éoliennes grandissent:

celles de Saint-Brais font 120 mètres, celles de la vallée de Joux atteindront 185 mètres. «Le projet de la vallée de Joux est idéal, à plusieurs kilomètres des villages, observe Roger Nordmann. Mais celui de Sainte-Croix n'est qu'à 600 mètres des premières habitations, c'est peut-être court.»

«Il faut s'en soucier, parce qu'après on doit subir», prévient, désabusée, Pascale Hoffmeyer. Les citoyens de Saint-Brais ont pourtant accepté la construction de six nouvelles éoliennes sur le territoire communal. Loin du village, cette fois. ■

\*<http://voisinedeoliennesindustrielles.bleublog.lematin.ch>

## Pro Natura Vaud exige un moratoire

La perspective de voir des éoliennes plantées n'importe où inquiète la section vaudoise de Pro Natura. Elle a lancé un pavé dans la mare il y a deux semaines en réclamant un moratoire «d'un à deux ans» sur tous les projets vaudois. Elle estime qu'ils «se développent de façon anarchique» et pas assez coordonnée. «Nous réfléchissons en termes de paysage et non pas d'énergie, c'est notre rôle», précise Michel Bongard,

secrétaire de Pro Natura. Ce n'est pas parce que c'est de l'énergie verte qu'il faut ignorer l'impact de ces installations industrielles sur la nature.»

Le projet Eoljoux, prévoyant l'implantation de sept éoliennes dans la vallée de Joux, en plein site d'Inventaire fédéral du paysage (IFP), est spécialement dans le collimateur de Pro Natura. «Cette logique conservatrice est digne de Ballenberg! réagit, fâché, le

conseiller national Roger Nordmann (PS). Pendant qu'on palabre, le réchauffement de la planète continue.» Le projet prélèverait 182 hectares d'IFP mais «on en redonnerait 450, sans compter les compensations environnementales», ajoute Alain Bourqui, directeur de la Société électrique de la vallée de Joux (SEVJ). Les promoteurs de ce projet «idéal» espèrent pouvoir concrétiser leur parc éolien dès 2014.

## Le projet de Sainte-Croix va être mis à l'enquête

Bruyantes ou pas, les éoliennes font du ramdam depuis plusieurs années du côté de Sainte-Croix. A la fin des années 1990, un comité d'opposition à l'implantation d'un parc au Mont-des-Cerfs et à la Gittaz-Dessus s'était créé et avait lutté avec virulence. Il pourrait refaire parler de lui prochainement. Jeudi dernier, Pierre-Alain Urech, directeur de Romande Energie, a annoncé sur les ondes de la RSR que l'implantation de sept éoliennes devrait être mise à l'enquête en septembre. Elles

permettraient de produire annuellement entre 22 et 26 millions de kWh, soit de quoi alimenter 6000 à 7000 ménages suisses. Pour un investissement de départ estimé à 50 millions.

Si elles voient le jour, les éoliennes les plus proches seront plantées à 600 m du village. Mais le bruit ne semble pas une source d'inquiétude pour le municipal Hugues Gander. «A Sainte-Croix, nous ne sommes pas dans le désert du Nevada, mais dans un environnement de pâturage boisé. Et je peux

vous affirmer que même à 300 m des pales, on entendra davantage le bruit du vent dans les arbres que dans les hélices des éoliennes.»

A noter que Romande Energie développe deux autres projets sur les crêtes du Jura: un mât de mesure de vent vient d'être posé pour les 40 éoliennes prévues du côté de Provence, Romairon, Fontaines et du Val-de-Travers (NE). Il en ira de même cet automne à l'autre bout du canton, entre Marchissy et Longirod, où dix éoliennes sont prévues. F. RA.

